



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 728-2024 – Modification
du règlement de zonage #320-1992 afin d’agrandir la zone
Ca-3 à même la zone Ra-6.**

PROJET



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 728-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 320-1992 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE « Ca-3 » À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE « Ra-6 »

- ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints désire modifier sa réglementation d'urbanisme ;
- ATTENDU QU' en vertu des dispositions de la Loi sur L'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité peut modifier sa réglementation ;
- ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé de procéder à la modification du règlement de zonage afin d'agrandir la zone « Ca-3 » à même une partie de la zone « Ra-6 » ;
- ATTENDU QUE le présent règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;
- ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance du 15 avril 2024;

En conséquence, il est proposé par François Dubeau et résolu à l'unanimité la municipalité de Saint-Michel-des-Saints adopte le présent premier projet de règlement # 728-2024 modifiant le règlement de zonage # 320-1992 afin d'agrandir la zone « Ca-3 » à même une partie de la zone « Ra-6 ».

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le règlement de zonage # 320-1992 de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et modifié au plan de zonage visé à l'article 5.1.2, par l'agrandissement de la zone « Ca-3 » à même une partie de la zone « Ra-6 », le tout tel qu'illustré à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à **Saint-Michel-des-Saints** le _____, lors de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.



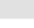
Sébastien Gariepy
Directeur général

Réjean Guoin
Maire

Avis de motion : 15 avril 2024
 Adoption du premier projet de règlement : 15 avril 2024
 Avis public séance de consultation : XX MOIS 2024
 Séance de consultation publique : XX MOIS 2024
 Adoption second projet de règlement : XX MOIS 2024
 Avis d'approbation référendaire : XX MOIS 2024
 Adoption du règlement (final) : XX MOIS 2024
 Certificat de conformité de la MRC : XX MOIS 2024
 Entrée en vigueur : XX MOIS 2024



ANNEXE A

-  Lot
-  Zone
-  Agrandissement de la zone Ca-3 à même une partie de la zone Ra-6



0 20 40 80 Mètres

Projection : NAD 83 / MTM 8 (EPSG.32188)

Municipalité de
Saint-Michel-des-Saints